

# Rapport local de suivi de l'artificialisation des sols

## Diagnostic de Lesparre-Médoc

Créé le 16/05/2025

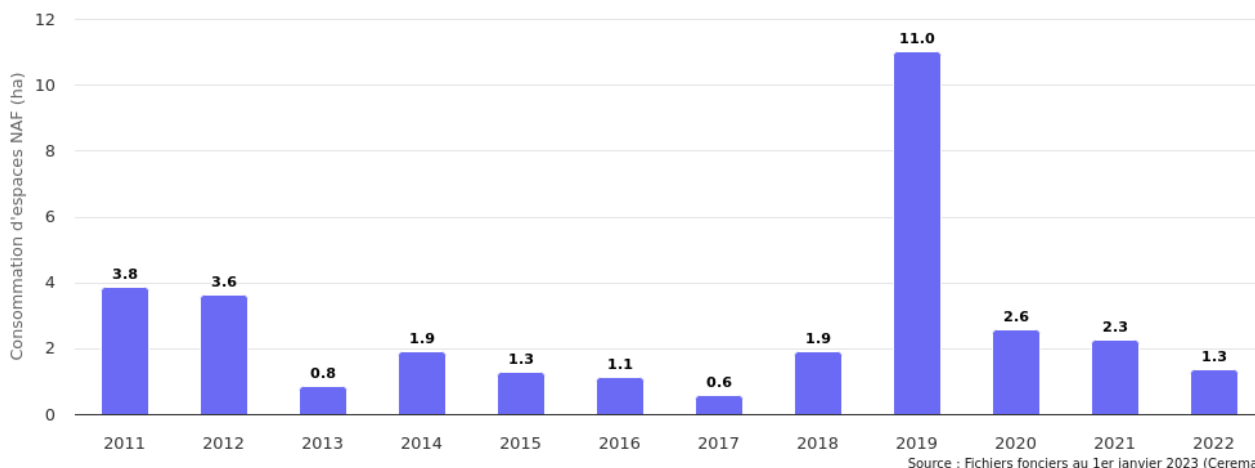


# 1° La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

## Données

La consommation d'espaces entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023 représente pour le territoire de Lesparre-Médoc une surface de 32.19 hectares.

**Consommation d'espaces NAF à Lesparre-Médoc entre 2011 et 2022 (en ha)**

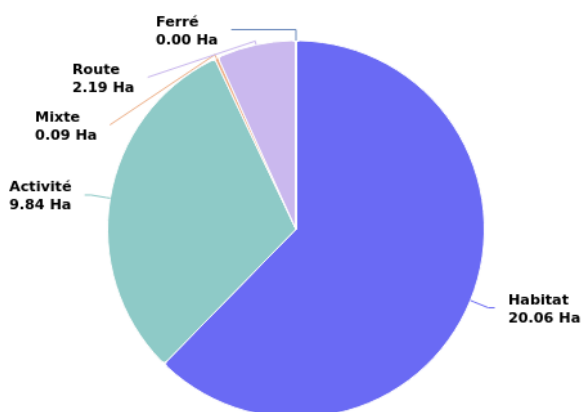


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Lesparre-Médoc	3.8	3.6	0.8	1.9	1.3	1.1	0.6	1.9	11.0	2.6	2.3	1.3	32.2

## Raisons des évolutions observées

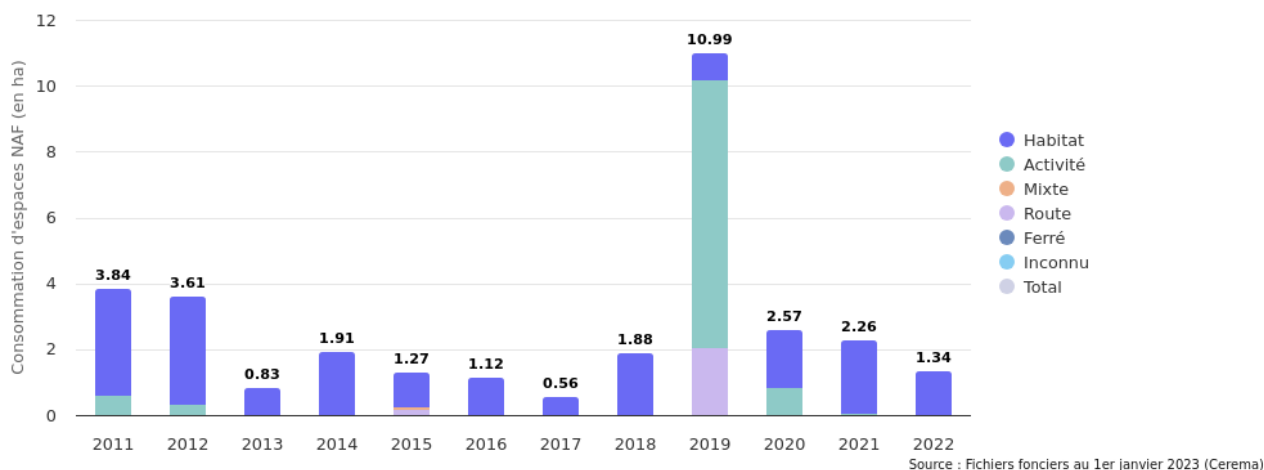
Les destinations de la consommation d'espaces NAF (Naturels, Agricoles et Forestiers) constituent les usages pour lesquels le territoire a consommé : pour de l'habitat, de l'activité, des infrastructures routières, des infrastructures ferroviaires, ou pour des usages mixtes ou non renseignés.

**Destinations de la consommation d'espaces NAF de Lesparre-Médoc entre 2011 et 2022 (en ha)**



Source : Fichiers fonciers au 1er janvier 2023 (Cerema)

## Consommation annuelle d'espaces NAF par destination de Lesparre-Médoc entre 2011 et 2022 (en ha)



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
<b>Habitat</b>	3.27	3.31	0.83	1.91	1.04	1.12	0.55	1.88	0.84	1.74	2.24	1.34	20.06
<b>Activité</b>	0.57	0.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	8.11	0.83	0.02	0.00	9.84
<b>Mixte</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.09
<b>Route</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.14	0.00	0.00	0.00	2.04	0.00	0.00	0.00	2.19
<b>Ferré</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Inconnu</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	3.84	3.61	0.83	1.91	1.27	1.12	0.56	1.88	10.99	2.57	2.26	1.34	32.19

Par délibération en date du 10 juillet 2017, la commune de Lesparre Médoc a approuvé son Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour lequel il sera proposé d'engager une révision générale lors du conseil municipal du mois de juillet 2025.

Les évolutions de la consommation d'espaces recensées dans ce rapport sont liées, sur le volet activité, à la mise en application des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) prévues au PLU de la commune : aménagement des zones AU (à urbaniser) et en particulier sur la zone industrielle et artisanal de Belloc (extension). Le « pic » de consommation NAF de 2019 étant lié au dépôt des permis de construire sur l'extension de la zone de Belloc. Dans le cadre du développement de cette zone d'activité, la commune avait retenue au PLU un besoin foncier de 50 hectares. La consommation recensée dans le présent diagnostic entre 2011 et 2022, au titre des activités, est quant à elle de 9.84 hectares tous secteurs géographiques confondus.

A cela s'ajoutent les constructions d'initiative privée (volet habitat) en adéquation avec les évolutions observées sur le territoire en termes d'arrivée de nouveaux habitants, au fil des ans, sur la commune. L'augmentation du coût de l'immobilier sur la Métropole Bordelaise et la recherche d'un cadre de vie plus apaisé ont entraîné une augmentation des constructions dans les zones U (urbanisées) de la commune, en particulier dans les secteurs plus ruraux tels que : Conneau, Canquillac, Les Marceaux, Plassan...

## 2° Le solde entre les surfaces artificialisées et les surfaces désartificialisées

Il s'agit ici du bilan de l'artificialisation nette des sols tel que prévu par la loi, à **partir de 2031**, à l'échelle d'un document de planification ou d'urbanisme.

Ce bilan est calculé comme la différence entre les surfaces nouvellement artificialisées entre deux dates, et les surfaces nouvellement désartificialisées sur la même période.

L'annexe de l'article R. 101-1 du code de l'urbanisme définit la nomenclature des surfaces artificialisées et non-artificialisées :

Catégories de surfaces		Seuil de référence (*)
Surfaces artificialisées	1° Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du bâti (constructions, aménagements, ouvrages ou installations).	Supérieur ou égal à 50 m <sup>2</sup> d'emprise au sol
	2° Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison d'un revêtement (artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles).	
	3° Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont stabilisés et compactés ou recouverts de matériaux minéraux, ou dont les sols sont constitués de matériaux composites (couverture hétérogène et artificielle avec un mélange de matériaux non minéraux).	
	4° Surfaces à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures notamment de transport ou de logistique, dont les sols sont couverts par une végétation herbacée (**).	
	5° Surfaces entrant dans les catégories 1° à 4°, qui sont en chantier ou en état d'abandon.	
Surfaces non artificialisées	6° Surfaces naturelles dont les sols sont soit nus (sable, galets, rochers, pierres ou tout autre matériau minéral, y compris les surfaces d'activités extractives de matériaux en exploitation) soit couverts en permanence d'eau, de neige ou de glace.	Supérieur ou égal à 2 500 m <sup>2</sup> d'emprise au sol ou de terrain
	7° Surfaces à usage de cultures dont les sols sont soit arables ou végétalisés (agriculture), y compris si ces surfaces sont en friche, soit recouverts d'eau (pêche, aquaculture, saliculture).	
	8° Surfaces dont les sols sont végétalisés et à usage sylvicole.	
	9° Surfaces dont les sols sont végétalisés et qui constituent un habitat naturel.	
	10° Surfaces dont les sols sont végétalisés et qui n'entrent pas dans les catégories précédentes.	

(\*) Les infrastructures linéaires sont qualifiées à partir d'une largeur minimale de cinq mètres.

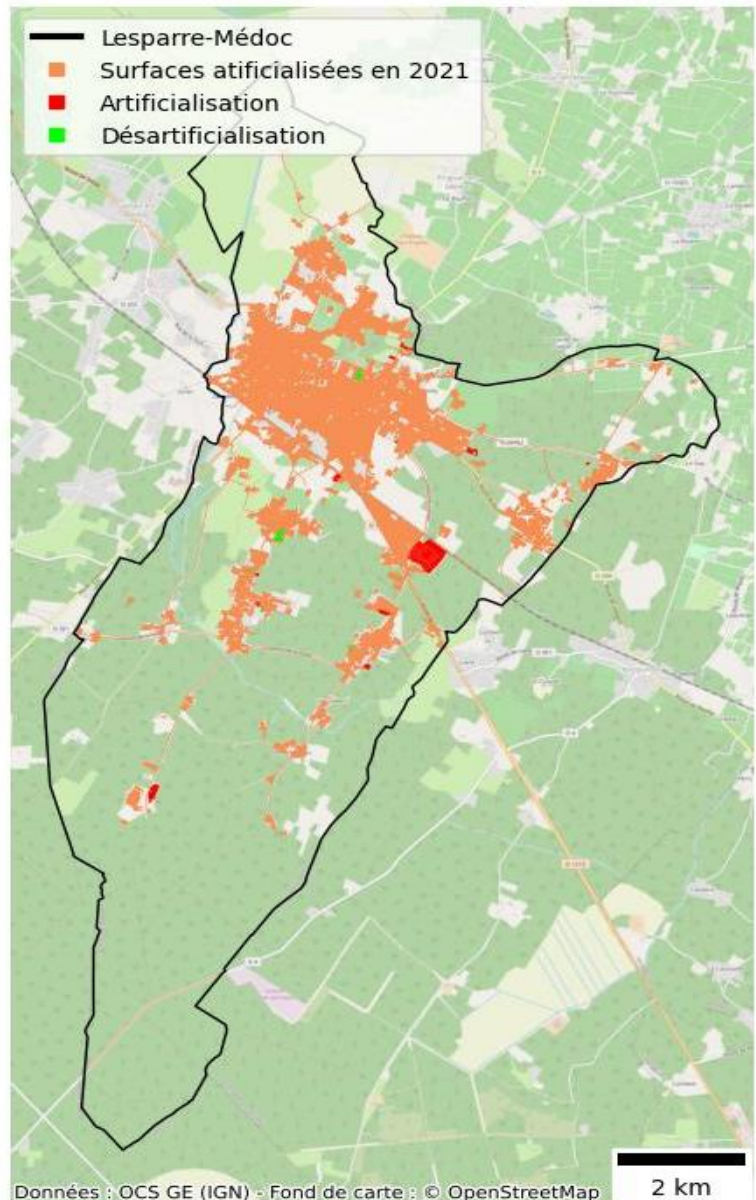
(\*\*) Une surface végétalisée est qualifiée d'herbacée dès lors que moins de vingt-cinq pour cent du couvert végétal est arboré.

La carte suivante représente l'état des lieux de l'artificialisation du territoire :

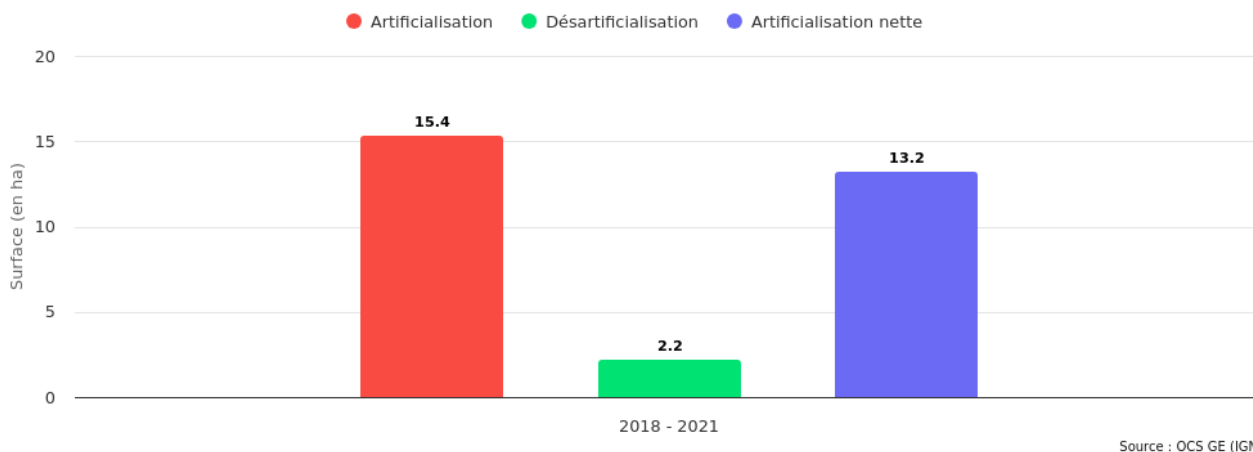
En rouge l'artificialisation, et en vert la désartificialisation sur la période 2018 - 2021.

Les zones en orange correspondent aux surfaces déjà artificialisées en 2018.

**En 2021, le territoire de Lesparre-Médoc représentait une surface de 3680.08 ha, dont 539.10 ha de surfaces artificialisées.**



### Progression de l'artificialisation nette pour Lesparre-Médoc entre 2011 et 2022 (en ha)



	2018 - 2021
Artificialisation (en ha)	15.36
Désartificialisation (en ha)	2.17
Artificialisation nette (en ha)	13.19

Sur la période demandée, l'OCS GE couvre de 2018 à 2021. Durant cette période, 15.36 ha ont été artificialisés, 2.17 ha désartificialisés pour une artificialisation nette de 13.19 ha et un taux d'artificialisation nette de 2.4 %.

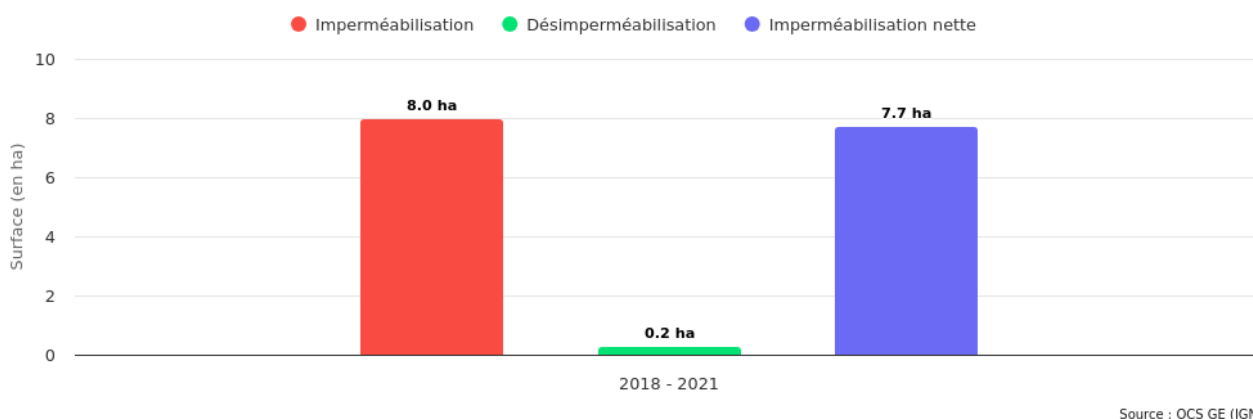
### 3° Les surfaces dont les sols ont été rendus imperméables

Il s'agit ici d'indiquer, à partir de 2031, à l'échelle d'un document de planification ou d'urbanisme, les surfaces dont les sols ont été rendus imperméables entre deux dates.

Les surfaces dont les sols sont imperméables, correspondent aux catégories 1° et 2° de la nomenclature des surfaces artificialisées et non-artificialisées annexée à l'article R. 101-1 du code de l'urbanisme, c'est-à-dire :

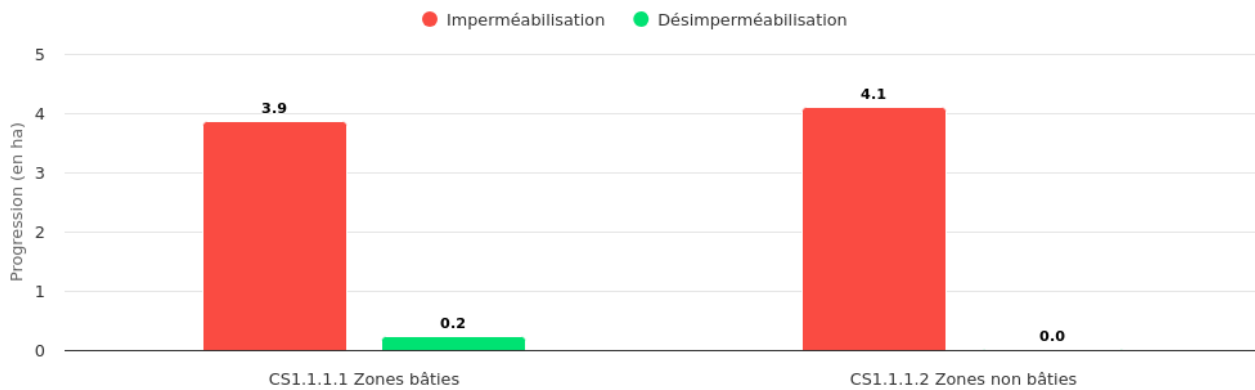
- « 1° Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du bâti (constructions, aménagements, ouvrages ou installations) »
- « 2° Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison d'un revêtement (artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles) ».

#### Imperméabilisation à Lesparre-Médoc de 2018 à 2021



	2018 - 2021
Imperméabilisation (en ha)	8.0
Désimperméabilisations (en ha)	0.2
Imperméabilisation nette (en ha)	7.7

### Evolution de l'imperméabilisation par type de couverture de 2018 à 2021 à Lesparre-Médoc



Source : OCS GE (IGN)

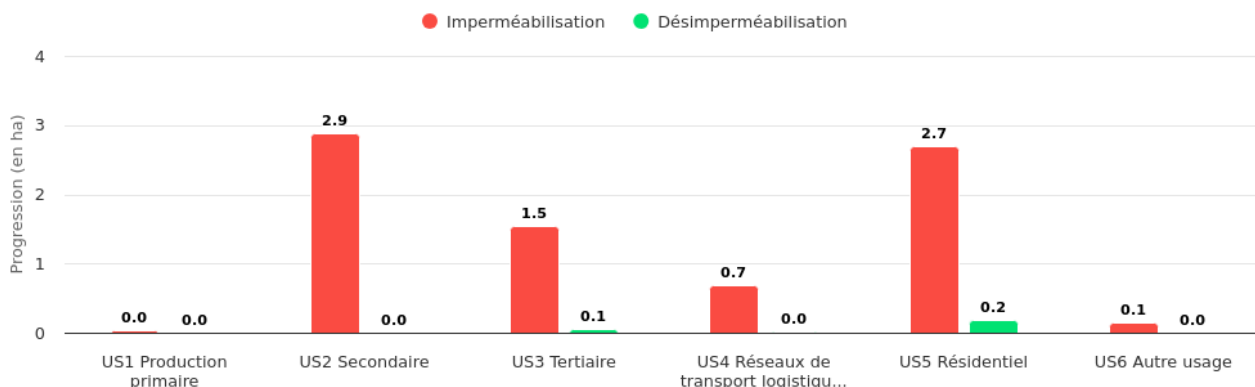
### Surfaces imperméables par type de couverture à Lesparre-Médoc en 2021



Source : OCS GE (IGN)

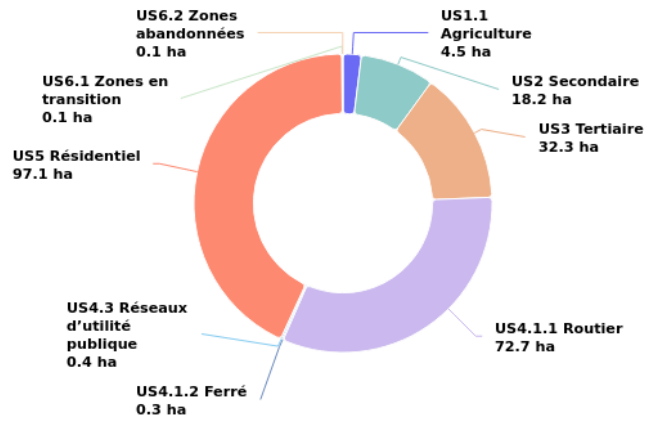
	Imperméabilisation (En ha)	%	Désimpermeabilisations (En ha)	%
CS1.1.1.1 Zones bâties	3.9	48.4	0.2	95.8
CS1.1.1.2 Zones non bâties	4.1	51.4	0.0	4.2
<b>Total</b>	<b>8.0</b>	<b>100.0</b>	<b>0.2</b>	<b>100.0</b>

### Evolution de l'imperméabilisation par type d'usage de 2018 à 2021 à Lesparre-Médoc



Source : OCS GE (IGN)

## Surfaces imperméables par type d'usage à Lesparre-Médoc en 2021



Source : OCS GE (IGN)

	Imperméabilisation (En ha)	%	Désimperméabilisations (En ha)	%
US1 Production primaire	0.0	0.4	0.0	0.0
US2 Secondaire	2.9	36.2	0.0	0.0
US3 Tertiaire	1.5	19.4	0.1	20.8
US4 Réseaux de transport logistique...	0.7	8.6	0.0	4.2
US5 Résidentiel	2.7	33.7	0.2	75.0
US6 Autre usage	0.1	1.8	0.0	0.0
<b>Total</b>	<b>8.0</b>	<b>100.0</b>	<b>0.2</b>	<b>100.0</b>

Ce rapport a été réalisé à l'aide de Mon Diagnostic Artificialisation, en partenariat avec la DGALN.



Avec les données de :

